
Don patriotique du citoyen Moreau de 60 marc d'argenterie,
annoncé par la société populaire de la commune de Serrières
(Ardèche), lors de la séance du 16 nivôse an II (5 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don patriotique du citoyen Moreau de 60 marc d'argenterie, annoncé par la société populaire de la commune de Serrières (Ardèche), lors de la séance du 16 nivôse an II (5 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 6;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35421_t2_0006_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

semés par l'aristocratie sur l'océan de la Révolution. Si vous laissez à d'autres mains le soin de le conduire au port, il serait à craindre que ces mains inexpérimentées au lieu de le diriger vers le rivage de la Liberté, ne le fissent échouer sur les landes arides de la servitude.

Vous avez su déjouer tous les complots, vous tenez le fil des trames ourdies contre la République, vous avez fait tomber la tête du tyran, sa femme et ses complices ont expié sur l'échafaud le crime d'avoir conspiré contre la liberté, des repréens infidèles ont payé de leur tête leurs projets liberticides; le royalisme, l'affreux fédéralisme ont caché dans la poussière leurs têtes hideuses; c'est votre bras puissant qui les y retient prosternés: achevez de les écraser; ne lâchez point prise, multipliez les mesures révolutionnaires. Que la Montagne sainte que vous habitez soit encore quelque temps environnée de ces nuages qui portent la foudre. La Liberté, cette divinité des Français avant de se montrer aux hommes sous les traits aimables et célestes qui la caractérisent doit se montrer à ses ennemis avec un aspect terrible et menaçant jusqu'à ce qu'elle les ait tous anéantis.

Comme Pallas, elle doit encore quelque temps agiter sa lance redoutable jusqu'à ce que n'ayant plus d'ennemis à combattre, elle puisse déposer ses armes et revêtir la ceinture de la déesse des plaisirs.

Ce sont les chênes, les pins audacieux dont se couronnent les montagnes qui attirent à leur sommet ces orages salutaires qui entretiennent les sources bienfaisantes d'où sortent les fleuves pour fertiliser les plaines. Citoyens [re]présentans, vous êtes les chênes vigoureux qui couvrez la montagne de la Révolution; accoutumés à braver les orages, ne vous laissez remplacer sur cette montagne que quand les sources de patriotisme que vous entretenez par vos sages décrets, auront porté l'abondance et la prospérité dans toute la République.»

THÉRY (*présid.*), A. BONIFACE (*secrét.*),
CARION (*vice-présid.*),
[et 75 autres signatures].

16

La Société populaire de la commune de Serrières, département de l'Ardèche, formée récemment, adresse ses remerciemens à la Montagne sur ses travaux, et annonce que le citoyen Moreau, de cette commune, a déposé, sur l'autel de la patrie, 60 marcs d'argenterie. (1)

Mention honorable, insertion au bulletin. (2)

[*Serrières, 30 frim. II*] (3)

« Citoyen Président,

Il vient d'être formé dans notre commune de Serrières département de l'Ardèche, une Société populaire de vrais et fidèles républicains et Sans-Culottes. Elle m'a chargé, comme son Président, de t'en prévenir et d'inviter la Convention de rester ferme et constante à son poste et de continuer à s'occuper du bonheur de tous les individus de la République qui fera à jamais celui de la postérité. Ses loix et ses décrets sont

(1) P.V., XXVIII, 312. Mention dans *J. Sablier*, n° 1058.

(2) B¹, 17 niv. (suppl.).

(3) C 288, pl. 870, p. 28.

sublimes. Notre société sera sans cesse animée du plus grand zèle de les exécuter et faire exécuter parce que les citoyens qui la composent ont fait le sacrifice de leurs vies pour le soutien de la chose publique.

Je te prévient encore, cher président, que le citoyen Moreau, de notre commune, a fait un don d'argenterie à la nation, le jour que nous avons formé notre société, consistant en 2 terrines avec leurs couvercles, et 7 plats ronds, 2 plats ovales, un récheau, une petite marmite avec son couvercle, 2 salières, une mouchette et son porte-mouchette, le tout pesant 60 marcs, laquelle argenterie nous nous proposons d'envoyer à la Convention sous peu de jours par la voie de la diligence de Commune-Affranchie.

Notre désir est que quelqu'autre citoyen de notre commune imite cet exemple.

Reçois par mon organe, Citoyen président, l'hommage de notre parfait et entier dévouement à la chose publique.

Salut et fraternité. Vive la République, la Raison et la Montagne.»

LASARD (*présid.*).

17

La Société populaire de Vouziers demande à la Convention un décret pour exclure les nobles, les prêtres, des armées; elle annonce qu'on dépose de toutes parts au chef-lieu de son district les colifichets des églises, et que les dons patriotiques, pour les défenseurs de la patrie, se multiplient. (1)

Mention honorable, insertion au bulletin. (2)

[*Vouziers, 28 frim. II*] (3)

« Citoyens Représentans,

Si le char de la Constitution éprouve dans sa marche un retard qui ne peut être que dangereux, si dans quelques points de la République, on entend encore parler de trahison, c'est à ces suppôts infâmes du Royalisme, ces ci-devant nobles qui, au mépris des décrets, conservent toujours des places dans nos armées qui, semblables au poison introduit dans la masse du sang pour dépraver les humeurs et les corrompre, ne peuvent que semer sur leurs pas le germe de la gangrène aristocratique, c'est à ces muscadins que la protection des ministres pervers, du scélérat Narbonne par exemple, a élevés au grade d'officiers dans nos troupes de ligne, c'est enfin aux prêtres, ces agents déclarés du fanatisme dont ils soufflent les étincelles dans les âmes faibles et pusillanimes, qu'il faut en attribuer la cause.

Plus de ces charlatans ecclésiastiques dans les communes, plus de nobles et de muscadins dans nos armées, et la Constitution, ce chef d'œuvre de l'esprit humain, de la Raison et de la Philosophie, triomphera; tel est le cri unanime de la Société républicaine et jacobine de Vouziers.

Comme il appartient aux Sociétés républicaines d'éclairer le peuple, de détruire les préjugés dont il est environné depuis plusieurs siècles, de lui démontrer clairement qu'il n'est de véritable culte que celui de la Raison, la Société populaire de Vouziers vient d'arrêter qu'il serait

(1) P.V., XXVIII, 312.

(2) B¹, 17 niv. (suppl.).

(3) C. 288, pl. 270, p. 29.